

Visan, le 18 mai 2020



N/Réf. : EP/MM
20.05.115

Madame, Monsieur,

En vertu des articles L 2121-10 et 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, vous êtes convié(e) à participer à la réunion ordinaire du Conseil Municipal, qui se tiendra le :

Jeudi 28 mai 2020 à 18h30

À l'Espace Gérard SAUTEL

En raison des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie, la séance se déroulera à huis clos et ne sera donc pas accessible au public

Ordre du jour :

1. Installation du Conseil Municipal
2. Election du Maire
3. Fixation du nombre d'adjoints
4. Election des adjoints
5. Lecture de la Charte de l'Elu Local
6. Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
7. Questions diverses

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

**Le Maire,
Eric PHETISSON**

PS : conformément aux préconisations du conseil scientifique transmises par la Préfecture, il vous est demandé de vous munir de votre stylo personnel pour la signature de la feuille d'émargement.
Un masque individuel vous sera fourni à l'entrée de la salle pour la durée de la séance.